

Accusée à tort impossibilté d'aller à la gendarmerie

Par sorciere0208, le 06/03/2009 à 07:30

bonjour

j'ai eté accusée à tort d'avoir utilisée une CB sur internet, la personne s'est rétractée et a avoué qu'elle avait mentit, j'ai une attestation de mon employeur qui prouve qu'au moment des faits j' étais à mon travail à + de 100kms, la gendarmerie veut quand meme que je vienne les voir, hors en plus je n'ai pas de permis, et cela va m'occasionner des frais de transport, comment puis je faire ? merci car je suis désepèrée et démoralisée

Par Jean Marc, le 06/03/2009 à 07:41

Bonjour,

je serais vous je téléphonerai à la gendarmerie pour leur expliquer...

Il trouveront une solution

peut être qu'ils vous proposeront de venir chez vous ! Pas facile de les recevoir chez sois, mais les gendarmes ne traquent pas que les méchants.

Bon courrage

Par inquiète04, le 06/03/2009 à 12:46

bonjour,

c'est hors de leur département j'ai envie de leurs envoyer une lettre RAR expliquant ma situation et en y joignant l'attestation de mon employeur, ils verront bien ma bonne foi merci de votre aide